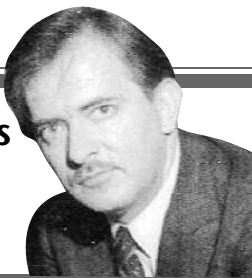


France Musiques fête Samson François

France Musiques célèbre aujourd'hui le 80^e anniversaire de la naissance du pianiste français Samson François (mort en 1970), spécialiste de Ravel, Debussy et Chopin, par une journée spéciale où l'on entendra des enregistrements rares.



Schröder et le polar

Le chancelier allemand a proposé à l'écrivain suédois Henning Menkell d'écrire un roman policier à quatre mains sur Bush et la guerre en Irak.

« Friends », c'est fini

Le public américain a fait ses adieux aux six héros de la série télévisée « Friends » qui se sont séparés après dix ans de succès d'audience planétaire, laissant un vide qui sera difficile à combler.

M 6. « Affaires de famille » consacre sa soirée aux enfants disparus. Récemment, un colloque s'est tenu à Saint-Emilion avec la participation de Nicole Guedj

Douloureuses disparitions

MUSIQUE

La mort de Marius Constant



Marius Constant PHOTO AFP

Régine Magné
rédaction parisienne

Chaque année, 36 000 enfants disparaissent en France. Simples fugueurs que l'on retrouve la plupart du temps dans les quarante-huit heures, ou enlèvement parental, tous nécessitent des réponses adaptées. Mais il reste à ce jour 700 disparitions non résolues. « Nous appartenons désormais à une société du risque », a déclaré récemment Nicole Guedj, secrétaire d'Etat aux Droits des victimes, lors d'un colloque à Saint-Emilion sur les disparitions d'enfants, prélude à la journée internationale du 25 mai.

« Sud Ouest ». Quel est le champ d'application de ce secrétariat d'Etat aux Victimes nouvellement créé ?

Nicole Guedj. Il est la traduction d'une évolution majeure de nos sociétés. Après nous être longtemps soucieux de punir les délinquants, nous avons pris conscience de l'état de solitude, de détresse dans lequel se trouvaient trop souvent les victimes. Toutes les victimes sont concernées, particulièrement les plus vulnérables (enfants, femmes, personnes âgées), les victimes de disparitions inexplicables mais aussi les victimes de la route, de phénomènes discriminatoires, de désastres sanitaires, d'épidémies...

► Il existe de nombreuses associations, comme la Mouette, en Lot-et-Garonne, créée pour retrouver la petite Marion, ou l'association Estelle, du prénom de la petite fille disparue le 9 janvier 2003.



Nicole Guedj. « Tisser un lien social de solidarité » PHOTO MERRY CHIVOT

Le combat d'un père

A travers le témoignage, ce soir dans « Affaires de famille », d'un ingénieur toulousain, c'est le douloureux problème de nombreux pères français qui ont eu un enfant avec une ressortissante allemande qui sera évoqué. Tel est le cas de Patrick Fossier. Fin décembre 2003, il fait une reconnaissance prénatale de paternité. Elvin naît en février mais en juin, le consulat d'Allemagne à Bordeaux délivre un « kinder ausweis » à la mère en mentionnant que l'enfant est né de père inconnu. Ce document administratif permet à la maman

de partir dans son pays natal avec son fils.

Depuis cette date, et malgré les décisions de justice du tribunal de Toulouse reconnaissant la déclaration de paternité puis celle lui accordant l'exercice conjoint de l'autorité parentale, les autorités allemandes refusent de donner à Patrick Fossier des informations sur l'endroit où vit son enfant. A l'heure actuelle, il n'a pas vu son fils depuis la sortie de maternité de la mère et se heurte systématiquement à une fin de non-recevoir de la part de la justice allemande.

Comment travaillez-vous avec elles ?

Elles font un travail remarquable, en étroite collaboration avec l'autorité judiciaire. Ce travail commun doit être poussé encore plus avant pour permettre à

l'Etat de jouer parfaitement son rôle. Il doit tisser un canevas solide sur lequel vient se nouer le lien social de solidarité. Rien n'interdit qu'il délègue les moyens de son action mais il doit le faire avec perspicacité, pré-

voyant des moyens de contrôle dans un domaine où l'idéal peut parfois céder le pas à des dérives. Je pense à un certain affairisme qu'on appelle le « victime business » et aux phénomènes sectaires.

► Les victimes ont-elles toujours l'écoute et les droits qu'elles peuvent attendre ?

Leur situation a longtemps été ignorée par les institutions, judiciaires, policières, médicales, sociales, mais aussi celles censées garantir leurs conditions de vie futures : les sociétés d'assurance. De véritables progrès sont à noter mais le plus difficile reste à faire. Au-delà de la juste réparation des préjudices subis, c'est d'attention et de reconnaissance que la victime a besoin de la part des pouvoirs publics. Il est nécessaire de mieux reconnaître et préserver leurs droits, il faut élaborer une véritable politique publique en leur faveur.

► Concernant les enfants, le terme « disparition » recouvre diverses réalités.

Un état des lieux a été dressé pour le garde des Sceaux et le ministre de la Famille le 7 janvier 2004. Plusieurs points ont été soulignés, que ce soit pour la prévention, le traitement institutionnel, ainsi que l'implication du milieu associatif. Les conclusions du groupe de travail « Fugues, disparitions et enlèvements de mineurs » ont incité le gouvernement à engager des travaux visant à améliorer l'accueil des familles.

M 6, ce soir, 20 h 50, « Mon enfant a disparu ».

Le compositeur et chef d'orchestre français Marius Constant est mort le 15 mai en banlieue parisienne à 79 ans. Né à Bucarest, le 7 février 1925, formé à la musique dans son pays puis en France au Conservatoire national supérieur de Paris, Marius Constant a aussi occupé des responsabilités à la radio nationale (RTF et ORTF). Ainsi, en 1953, il fut fondateur et directeur musical à la RTF de la chaîne à modulation de fréquence, la future France Musiques dont il devint directeur de 1963 à 1967. Egalement chef d'orchestre, Marius Constant créa en 1963 l'un des principaux ensembles instrumentaux français de musique contemporaine, Ars Nova.

Contrairement à certains compositeurs de sa génération, il n'adopta pas le système sériel mais concentra tous ses efforts sur les problèmes de timbre et de forme puis pratiqua l'aléatoire et l'improvisation. La scène attira aussi beaucoup Marius Constant auquel on doit notamment des musiques pour « Le Souper » et « la Serrure », de Jean Tardieu (1969). Sa production instrumentale aura aussi été abondante et diverse.

ANGOULÊME. Voici les temps forts sur quatre jours du festival Musiques métisses qui se déroulera lors du week-end de Pentecôte

Sous le chapiteau des musiques du monde

Avec 37 concerts en quatre jours (28-31 mai), dont 24 gratuits, Musiques métisses offre cette année encore une belle affiche au week-end de Pentecôte sur les bords de la Charente. Métisses célèbre le premier soir l'Afrique et le reggae. Crépitements d'énergie et de rythmes avec les Camerounais Erik Aliana et Korongo Jam,

ou les Tambours de Brazza du Congo. Puis on lève le pied, avec un incontournable de la scène engagée jamaïcaine, Anthony B., et surtout une légende du genre, Toots, qui, le premier, employa, et peut-être inventa, le mot reggae.

Samedi, escale en Europe : la voix de l'Italie du Sud avec Spac-

canapoli, le renouveau du flamenco avec Ojos de Brujo, et le mariage de l'électronique et des envolées tziganes dans Electric Gypsyland. Dimanche, hommage aux femmes, avec les voix de Malouma la Mauritanienne, Rokia Traoré la Malienne et les textes de Ba Cissoko, ensemble guinéen. Et lundi, métissage

complet autour de Tinariwen, musique contemporaine touarègue, des Angevins du monde Lo'Jo, et de Sergent Garcia, que l'on ne présente plus.

► Pratique. Tarifs concerts payants sous grand chapiteau : 24 € la soirée plein tarif, 21 € adhérents, 18 € étudiants, chômeurs et 16-18 ans, 15 € 10-

15 ans, gratuit pour moins de 10 ans. Passeport quatre soirées : 60 €, 50 €, 45 € et 35 €. Réservations : Fnac, Carrefour et Géant d'Angoulême, Bordeaux, Libourne, La Rochelle, Périgueux, Saintes. Egalement théâtre d'Angoulême (05.45.38.61.62), Office de tourisme (05.45.95.16.84) ou sur Internet : www.fnac.com

SUD OUEST

« Les faits sont sacrés, les commentaires sont libres »

SAPESO. Société anonyme au capital de 268 400 €. Durée : 99 ans à compter du 14 novembre 1945.

Siège social : 8, rue de Cheverus, 33094 Bordeaux Cedex, tél. 05.56.00.33.33. www.sudouest.com

Principaux associés : GSO.SA, SIRP, Société civile des journalistes, Société des cadres.

1944-1968 Jacques Lemoine, fondateur.

1968-2001 Jean-François Lemoine.

Présidente d'honneur : M^{me} E.-J. Lemoine.

Président-directeur général Directeur de la publication : Pierre Jeantet.

Directeur général : Catherine Dubourg.

Directeur de la rédaction : Jean-Paul Brunel.

Rédacteur en chef : Patrick Venries.

N° commission paritaire : 62926. 58^e année.

Mardi 18 mai 2004 N° 18537/ Tirage du lundi 17 mai 2004 : 400 207 exemplaires.



SUD-OUEST PUBLICITE 16, rue Margaux, 33000 Bordeaux Tél 05.56.00.35.88 Fax 05.56.00.34.95

Régies extra-locales. Publicité : REGIONS COMMUNICATION

Tél. 01.55.38.21.00. Fax 01.55.38.21.23

Annonces classées extra-locales :

ESPACE REGIONS 19-21, rue Saint-Denis, 92513 Boulogne-Billancourt Cedex. Tél. 01.55.38.21.70. Fax 01.55.38.21.81

Prix : 0,80 €

ABONNEMENT : 0.810.103.103

3 mois (78 ex.). Prélèvement 60 €
6 mois (156 ex.). Prélèvement 116 €
12 mois (312 ex.). Prélèvement 223 €

N° INDIVIDUEL D'IDENTIFICATION TVA : FR-25-456204940